
Le Bureau des affaires rurales

Votre ressource pour tout ce qui est rural à Ottawa

décembre 2015

Suivez-nous sur Twitter! [@ottawarurales](#)

- [Le Programme Snow-Go](#)
- [Le point sur le Projet pilote du réseau de sentiers pour véhicules tout-terrain dans le quartier Osgoode](#)
- [Village d'antan aux mille lumières au Musée-village du patrimoine de Cumberland](#)
- [Règlement concernant les enseignes permanentes sur des propriétés privées](#)
- [Date limite repoussée – inscrivez-vous au programme pilote des placettes sur rue](#)
- [Proposition de dénomination commémorative : Caserne de pompiers Allen-Sadler – \(Quartier 21 – Rideau-Goulbourn\)](#)
- [Fond ontarien d'action communautaire pour les sports et les loisirs](#)
- [Demandes d'aménagement du secteur rural](#)

Le Programme Snow-Go

Avez-vous besoin d'aide pour déneiger votre entrée ou votre allée en hiver?

Le Programme Snow-Go peut vous être utile. Ce programme comporte deux volets visant à jumeler vos besoins individuels au service approprié. Ces deux volets sont:

- Le Programme Snow-Go fournit un service de jumelage pour les aînés et les personnes ayant un handicap qui veulent engager un particulier ou un entrepreneur pour enlever la neige de leur allée ou leur entrée privée. Le travail du fournisseur de service est rémunéré par le résident.
- Le Programme d'aide Snow-Go offre de l'aide financière aux personnes âgées ou aux personnes à faible revenu ayant une incapacité qui veulent engager un particulier ou un entrepreneur pour enlever la neige de leur allée ou leur entrée privée qui sont admissibles pour couvrir une partie de leurs frais de déneigement. Les participants dont la demande d'aide est approuvée peuvent recevoir un remboursement correspondant à 50 p. 100 des coûts de déneigement ou de déglacage par événement, jusqu'à concurrence de 250 \$ par saison. Les requérants en secteur rural, pour qui les coûts de déneigement dépassent un montant déterminé par le personnel, pourraient recevoir un remboursement correspondant à 50 p. 100 des coûts d'enlèvement de la neige et de la glace de leur allée ou de leur entrée privée par événement, jusqu'à concurrence de 450 \$ par saison.

Vérifiez la site web ottawa.ca/programmesnowgo pour trouver un entrepreneur qui dessert votre quartier.

Le point sur le Projet pilote du réseau de sentiers pour véhicules tout-terrain dans le quartier Osgoode

En 2013, la Ville d'Ottawa a approuvé le [Règlement municipal temporaire 2013-199¹](#), qui permettait la mise en place d'un projet pilote sur l'utilisation des véhicules tout-terrain (VTT) sur certaines voies publiques et emprises routières municipales du quartier Osgoode.

À la recommandation du Comité de l'agriculture et des affaires rurales, le Conseil municipal a modifié le règlement municipal de façon à en reporter la date d'expiration au 30 novembre 2017, afin de permettre un examen adéquat des répercussions du réseau de sentiers. De plus, le règlement municipal permet maintenant d'autres types de véhicules qui sont autorisés par la loi provinciale, comme les véhicules tout-terrain doubles, les véhicules côte à côte et les véhicules utilitaires tout-terrain.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le Projet pilote du réseau de sentiers pour véhicules tout-terrain dans le quartier Osgoode, visitez le <http://ottawa.ca/rural>.

1. <http://ottawa.ca/fr/projet-pilote-de-vtt-pour-le-quartier-osgoode>

Village d'antan aux mille lumières au Musée-village du patrimoine de Cumberland

Le coup d'envoi de l'événement Village d'antan aux mille lumières du Musée-village du patrimoine de Cumberland était donné le 28 novembre, avec l'illumination du sapin de Noël. Notre beau village illuminé compte plus de 30 000 lumières qui transforment sous vos yeux la dormance du jour en une nuit magique et étincelante. Faites le tour du village en carriole tirée par des chevaux, apprenez l'histoire des lettres au père Noël, décorez des biscuits de pain d'épice, profitez d'activités comme le hockey de rue et les glissades en traîneau, et rencontrez le père Noël en personne!

Vous découvrirez cette année tout un éventail de nouvelles activités pour préserver la richesse de vos traditions. Confectionnez votre propre maquette de maison « putz » découpée, décorez des pains d'épice et joignez-vous à nous pour l'heure du conte pendant les nuits d'avant Noël au Village d'antan aux mille lumières, les vendredis, samedis et dimanches de décembre de 15 h à 20 h, et ce, jusqu'au dimanche 20 décembre. Renseignements : <http://ottawa.ca/musees/>.

Règlement concernant les enseignes permanentes sur des propriétés privées

La Ville d'Ottawa procède actuellement à la refonte du Règlement 2005-439 concernant les enseignes permanentes sur des propriétés privées. Les enseignes permanentes servent à identifier des édifices ou des propriétés, à fournir des renseignements au sujet des occupants ou des services offerts dans un lieu donné, à faire la publicité de biens ou de services ou à fournir de l'information directionnelle.

Le Règlement actuel date de 2005 à l'époque où ont été consolidés les divers règlements régissant les enseignes des onze municipalités, cantons et villages d'avant la fusion qui forment maintenant la nouvelle Ville d'Ottawa. Depuis, on a procédé à de légers correctifs et à des modifications techniques du Règlement, mais il est temps à présent d'adopter une perspective plus globale de manière à ce que les enseignes dans Ottawa respectent nos principaux objectifs en matière d'affichage et que le Règlement prenne en compte les nouvelles technologies et tendances.

Trois objectifs ont été retenus en matière d'affichage. Ils sont décrits dans un document de travail où est développé chacun des objectifs et où le public est invité à fournir des commentaires sur des éléments essentiels.

- Sécurité publique — la conception, l'emplacement, l'entretien et le fonctionnement des enseignes ne devraient pas constituer un danger pour la sécurité des conducteurs, des cyclistes et des piétons.
- Bonne conception et compatibilité – les enseignes devraient être compatibles avec leur environnement, elles devraient refléter les objectifs d'ensemble de la Ville en matière d'aménagement et d'urbanisme et elles devraient contribuer positivement à un cadre bâti viable.
- Développement économique – les enseignes devraient contribuer à la santé économique des entreprises et des collectivités et faciliter l'orientation.

Faites-nous parvenir vos commentaires sur le document de travail d'ici le 13 janvier 2016 – visitez ottawa.ca.

Date limite repoussée – inscrivez-vous au programme pilote des placettes sur rue

Vous avez une idée originale pour la transformation d'une aire de stationnement en un espace public dynamique? Le Bureau des relations avec les quartiers accepte les demandes d'adhésion au programme pilote des placettes sur rue jusqu'au 15 février 2016. Des questions? Transmettez un courriel à PlacettesSurRue@ottawa.ca ou communiquez avec Andrea Flowers au 613-580-2424, poste 1608.

Proposition de dénomination commémorative : Caserne de pompiers Allen-Sadler – (Quartier 21 – Rideau-Goulbourn)

La Ville d'Ottawa a reçu une demande visant à donner à la Caserne de pompiers d'Ottawa no 83, située au 2352, promenade Roger Stevens, le nom de « Caserne de pompiers Allen-Sadler », en hommage à ce dernier pour ses services exceptionnels à la collectivité.

Le résumé de la proposition, soumise par Joe McLaughlin, se trouve ci-dessous.

Allen Sadler sert la population de North Gower à titre de pompier volontaire depuis 1965; en 2015, il a d'ailleurs reçu un prix pour ses 50 années de service. Il fait fonction de modèle pour les jeunes pompiers et est reconnu par ses collègues comme étant fiable, d'un abord facile et toujours prêt à répondre à leurs questions.

En 2005, Allen Sadler a reçu le Prix du pompier de l'année de la Caserne de pompiers no 83, prix dont le lauréat est sélectionné par tous les membres d'une caserne de pompiers, et en 2014, on lui a décerné le Prix du pompier du district de l'année.

En plus de servir sa collectivité en tant que pompier volontaire, Allen Sadler est un pilier du secteur des affaires de North Gower, à titre de propriétaire et d'exploitant de l'entreprise P.O. Sadler & Son fondée par son père à la fin des années 1930.

Pour formuler des commentaires ou en savoir plus sur cette proposition, veuillez visiter ottawa.ca. Date limite : le 25 janvier 2016.

Fond ontarien d'action communautaire pour les sports et les loisirs

Le Fond ontarien d'action communautaire pour les sports et les loisirs (FOACSL) est un programme de subvention qui soutient l'objectif de faire participer les Ontariens et Ontariennes à des activités physiques et à des sports et des loisirs communautaires. Il permet :

- D'accroître les possibilités des activités physique à des sports et à des loisirs, en concevant de nouveaux programmes ou en améliorant l'accès aux programmes qui existent déjà, afin d'encourager les gens à devenir plus actifs et d'encourager les gens qui sont déjà actifs à le rester toute leur vie.
- Introduire la notion de connaissances physiques qui favorisera leur activité physique tout au long de leur vie et leur permettra de faire des choix plus sains en ce qui concerne leur activité physique.
- De renforcer le secteur des sports et des loisirs communautaires, en donnant une formation dans les domaines comme l'entraînement, le développement des jeunes et la formation des bénévoles, afin d'offrir des services améliorés et des programmes de haute qualité.

En soutenant les projets qui se traduisent par des programmes et des politiques de haute qualité, le FOACSL augmente les possibilités pour les Ontariens et Ontariennes d'être physiquement actifs, dont les personnes pour qui il y a des barrières à l'activité physique et celles qui sont depuis longtemps moins actives qu'elles devraient l'être. Renseignements : <http://www.grants.gov.on.ca/>.

Demandes d'aménagement du secteur rural

Demandes d'aménagement en milieu rural de la Ville d'Ottawa récemment mises à jour.

<http://app01.ottawa.ca/postingplans/home.jsf?lang=fr>

Quartier 5 - West Carleton-March

5063 Upper Dwyer Hill Road D02-02-15-0056	Modification au Règlement de zonage	Période de Commentaires en Cours	déc. 11, 2015
2491 Carp Road D02-02-10-0036	Modification au Règlement de zonage	Demande Approuvée par le Conseil	déc. 9, 2015
211 Donald B. Munro Drive D02-02-15-0048	Modification au Règlement de zonage	Dossier en cours d'examen	oct. 23, 2015
150 Salisbury Street	Réglementation du plan	Dossier en cours d'examen	juin 16, 2015

170 Salisbury Street D07-12-13-0224	d'implantation		
--	----------------	--	--

Quartier 19 – Cumberland

5985 Frank Kenny Road D02-02-15-0062	Modification au Règlement de zonage	Période de Commentaires en Cours	déc. 11, 2015
3455 Milton Road D07-16-14-0019	Plan de lotissement	Le Requéant Approuve	déc. 3, 2015
5574 Rockdale Road D07-12-14-0007	Réglementation du plan d'implantation	Demande Réactivée	nov. 17, 2015
2725 Old Montreal Road D07-12-14-0008	Réglementation du plan d'implantation	Dossier en cours d'examen	oct. 23, 2015
3100 Brian Coburn Boulevard D02-02-15-0042	Modification au Règlement de zonage	Demande Réactivée	sept. 20, 2015
5341 Boundary Road D01-01-14-0018	Modification au Plan officiel	Porté en Appel Devant la CAMO	août 7, 2015
255 Wall Road 261 Wall Road 2635 Mer Bleue Road 2643 Mer Bleue Road 2659 Mer Bleue Road D07-16-12-0015	Plan de lotissement	Pas D'appel	juin 22, 2015

Quartier 20 – Osgoode

8185 Marvelville Road D02-02-15-0028	Modification au Règlement de zonage	Règlement de Zonage en Vigueur	déc. 3, 2015
5640 Bank Street 7041 Mitch Owens Road 7107 Marco Street D07-12-14-0038	Réglementation du plan d'implantation	Demande Réactivée	nov. 5, 2015
1705 Old Prescott Road D07-16-14-0030	Plan de lotissement	Documentation pour la CAMO Expédiée	oct. 8, 2015
1705 Old Prescott Road D02-02-14-0139	Modification au Règlement de zonage	Documentation pour la CAMO Expédiée	sept. 28, 2015
3150 Rideau Road D07-12-15-0014	Réglementation du plan d'implantation	Dossier en cours d'examen	juil. 16, 2015
1240 Old Prescott Road D07-16-13-0032	Plan de lotissement	Dossier en cours d'examen	févr. 12, 2015

Quartier 21 – Rideau-Goulbourn

220 Dibblee Road 240 Dibblee Road 260 Dibblee Road D07-12-15-0129	Réglementation du plan d'implantation	Dossier en cours d'examen	nov. 25, 2015
2403 Huntley Road D02-02-15-0074	Modification au Règlement de zonage	Période de Commentaires en Cours	nov. 24, 2015
74 Hartsmere Drive 1845 Stittsville Main Street 1877 Stittsville Main Street 1883 Stittsville Main Street 1921 Stittsville Main Street D02-02-15-0069	Modification au Règlement de zonage	Période de Commentaires en Cours	nov. 13, 2015
6345 Garvin Road D02-02-15-0060	Modification au Règlement de zonage	Période de Commentaires en Cours	nov. 10, 2015
1353 Scharfgate Drive D07-16-14-0028	Plan de lotissement	Audience Publique Tenue	oct. 29, 2015
5970 Fernbank Road D07-16-15-0008	Plan de lotissement	Audience Publique Tenue	oct. 1, 2015
8089 Franktown Road 8165 Franktown Road	Plan de lotissement	Dossier en cours d'examen	sept. 17, 2015

D07-16-15-0006			
5970 Fernbank Road D02-02-15-0041	Modification au Règlement de zonage	Dossier en cours d'examen	août 27, 2015
Plan secondaire de Manotick D02-02-15-0034	Modification au Règlement de zonage	Période de Commentaires en Cours	août 7, 2015
Plan secondaire de Manotick D01-01-15-0006	Modification au Plan officiel	Communauté Alertée - Terminé	août 5, 2015
3552 Barnsdale Road 3680 Barnsdale Road 3806 Barnsdale Road 3818 Barnsdale Road 3872 Greenbank Road 3882 Barnsdale Road 3894 Prince Of Wales Drive 3910 Prince Of Wales Drive 3971 Greenbank Road 3972 Prince Of Wales Drive 3976 Greenbank Road D01-01-13-0018	Modification au Plan officiel	Audience de la CAMO Tenue	juil. 21, 2015
3552 Barnsdale Road 3680 Barnsdale Road 3806 Barnsdale Road 3818 Barnsdale Road 3872 Greenbank Road 3882 Barnsdale Road 3894 Prince Of Wales Drive 3910 Prince Of Wales Drive 3971 Greenbank Road 3972 Prince Of Wales Drive 3976 Greenbank Road D02-02-13-0115	Modification au Règlement de zonage	Audience de la CAMO Tenue	juil. 21, 2015
8089 Franktown Road 8165 Franktown Road D07-16-09-0025	Plan de lotissement	Demande Réactivée	juin 15, 2015

Nota : Si vous ne souhaitez plus recevoir de messages du Bureau des affaires rurales, veuillez nous envoyer un courriel indiquant « Désabonnement » et nous retirerons votre nom de notre liste d'envoi.

Service municipaux : 3-1-1 • Le Bureau des affaires rurales • 110, av. Laurier Ouest
Courriel : affairesrurales@ottawa.ca • Web : ottawa.ca/rurales • twitter.com/ottawarurales